

MODÈLE DE SOUMISSION

Le soussigné (nom, prénoms, profession, domicile), après avoir pris connaissance des conditions générales et des clauses spéciales du cahier des charges arrêté le 1er décembre 1887, ainsi que des documents y annexés, en ce qui concerne l'entreprise des services économiques de pour une période de 4 ou 9 années à partir du 15 février 1888, s'engage envers l'État à assurer le fonctionnement desdits services, moyennant le prix de journée ci-après pour chaque détenu, savoir:

Il s'engage à se conformer à toutes les clauses et conditions ci-dessus visées.

Paris, le

(Signature.)

Ordre de service concernant le personnel.

29 Décembre.

Le Conseiller d'État, directeur de l'administration pénitentiaire, prie MM. les directeurs d'accepter et de transmettre à tous leurs collaborateurs l'expression de ses sympathies et de ses vœux bien affectueux à l'occasion de l'année nouvelle.

Il rappelle combien est difficile la situation que créent depuis un certain temps les questions budgétaires et dont on s'efforce sans cesse d'éviter ou d'atténuer les conséquences pour le personnel. Il signale combien il importe que tous fassent efforts et émulation afin d'indiquer et réaliser toutes économies et tous avantages possibles pour le trésor public, en même temps que les réformes et améliorations utiles pour le bien du service et pour le bien public.

On sait que la fixation des avancements a lieu au mois de juillet de chaque année, que les gratifications générales ont dû être précédemment supprimées et qu'il a été paré autant que possible aux résultats de cette suppression par les mesures propres à ménager les intérêts du personnel.

L'administration est heureuse de faire appel au concours et à l'initiative de tous pour l'accomplissement de l'œuvre commune, et elle compte plus que jamais sur leur dévouement pour l'accomplissement de l'importante mission à laquelle ils sont associés.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur.

Pages. INTRODUCTION V Première partie. — Transfèrements. Transfèrements par les voitures cellulaires XI Répartition des étrangers expulsés. XII Deuxième partie. — Maisons centrales de force et de correction et pénitenciers agricoles. Nombre et destination des établissements XIII FRANCE Hommes. Tableau I. — Mouvement d'entrée et de sortie. Population au 31 décembre 1887. — Journées de détention Ibid. Tableaux II à X. — Composition de la population au 31 décembre 1887, d'après les juridictions et pénalités, crimes et délits, origine, âge, durée de la captivité, état civil, religion, profession, antécédents judiciaires des condamnés XIV Tableau XI. — Situation des détenus suivant les parts qui leur sont attribuées sur le produit de leur travail. XX Tableau XII. — Degré d'instruction des condamnés lors de leur entrée en prison Ibid. Tableau XIII. — Mouvement de l'école. — Résultats de l'enseignement pendant l'année. — Bibliothèques Ibid. Tableau XIV. — Grâces. — Commutations. — Libération conditionnelle. — Récompensés. XXII Tableau XV. — Etat disciplinaire Ibid. Tableaux XVI à XXIII. — Etat sanitaire XXIV Tableaux XXIV à XXVII. — Travail XXVI Tableaux XXVIII et XXIX. — Pécule. — Dépenses des condamnés sur leur pécule XXVIII Tableaux XXX et XXXI. — Situation des libérés au moment de leur sortie XXX Tableaux XXXII et XXXIII. — Répartition des journées de détention et de l'effectif au 31 décembre 1887, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc. XXXI

Femmes.

	Pages.
Tableau I. — Mouvement d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1887. — Journées de détention.	XXXIII
Tableaux II à X. — Composition de la population au 31 décembre 1887, d'après les juridictions et pénalités, crimes et délits, origine, âge, durée de la captivité, état civil, religion, profession, antécédents judiciaires des condamnées	Ibid.
Tableau XI. — Situation des détenues suivant les parts qui leur sont attribuées sur le produit de leur travail.	XXXVIII
Tableau XII. — Degré d'instruction des condamnées lors de leur entrée en prison.	XXXIX
Tableau XIII. — Mouvement de l'école. — Résultats de l'enseignement pendant l'année. Bibliothèques	Ibid.
Tableau XIV. — Grâces. — Commutations. — Libération conditionnelle. — Récompenses	XL
Tableau XV. — État disciplinaire.	XL
Tableaux XVI à XXIII. — État sanitaire	XLII
Tableaux XXIV à XXVII. — Travail.	XLIII
Tableaux XXVIII et XXIX. — Pécule. — Dépenses des condamnées sur leur pécule	XLIV
Tableaux XXX et XXXI. — Situation des libérées au moment de leur sortie	XLV
Tableaux XXXII et XXXIII. — Répartition des journées de détention et de l'effectif au 31 décembre 1887, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.	XLVI

ALGÉRIE

Hommes et femmes.

Tableau I. — Mouvement d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1887. — Journées de détention.	XLVII
Tableaux II à X. — Composition de la population au 31 décembre 1887 d'après les juridictions et pénalités, crimes et délits, origine, âge, durée de la captivité, état civil, religion, profession, antécédents judiciaires des condamnés	Ibid.
Tableau XI. — Situation des détenus suivant la part qui leur est attribuée sur le produit de leur travail	LII
Tableaux XII et XIII. — Degré d'instruction des détenus au moment de leur entrée. — Résultats de l'enseignement pendant l'année	Ibid.
Tableau XIV. — Grâces. — Commutations. — Récompenses	LIV
Tableau XV. — État disciplinaire	Ibid.
Tableaux XVI à XXIII. — État sanitaire.	LVI
Tableaux XXIV à XXVII. — Travail	Ibid.
Tableaux XXVIII et XXIX. — Pécule des détenus. — Dépenses des condamnés sur leur pécule	LVII
Tableaux XXX et XXXI. — Situation des libérés au moment de leur sortie	LVIII
Tableaux XXXII et XXXIII. — Répartition des journées de dé-	

Pages.

tention et de la population au 31 décembre 1887, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc. LX

Troisième partie. — Établissements d'éducation correctionnelle.

FRANCE

Garçons et filles.

Nombre et destination des établissements	LXI
Tableau I. — Mouvement général d'entrée et de sortie, effectif au 31 décembre 1887	LXIII
Tableaux II à IX. — Composition de la population au 31 décembre 1887. — Répartition d'après la durée de la peine ou correction, la nature des crimes et délits, les juridictions, l'âge, l'état civil, la religion, etc.	LXIV
Tableau X. — Mouvement de l'école. — Résultats de l'enseignement pendant l'année. — Bibliothèques. — Cours spéciaux	LXVIII
Tableau XI. — État moral et disciplinaire	LXIX
Tableau XII. — État sanitaire	LXX
Tableaux XIII et XIV. — Travail	Ibid.
Tableaux XV et XVI. — Situation des jeunes détenus au moment de leur libération	LXXI

ALGÉRIE

Colonie de M'Zéra (Garçons). LXXII

Quatrième partie. — Emprisonnement individuel. — Maisons d'arrêt, de justice et de correction; prisons annexes; chambres et dépôts de sûreté.

FRANCE

Renseignements divers sur l'application et le fonctionnement de la loi du 5 juin 1875. — Nomenclature et mouvement de la population des établissements cellulaires	LXXV
Tableaux I et II. — Mouvement général d'entrée et de sortie dans les maisons d'arrêt, de justice et de correction. — Population au 31 décembre 1887	LXXXIII
Tableaux III et IV. — État sanitaire	LXXXIV
Tableau V. — État moral et disciplinaire	LXXXV
Tableau VI. — Enseignement	LXXXVI
Tableaux VII et VIII. — Travail	LXXXVII

ALGÉRIE

Tableaux I et II. — Mouvement d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1887	LXXXVIII
Tableaux III et IV. — État sanitaire. — Aliénation mentale. — Suicides	LXXXIX
Tableau V. — État disciplinaire	Ibid.
Tableau VI. — Enseignement	Ibid.
Tableaux VII et VIII. — Travail	Ibid.

FRANCE ET ALGÉRIE

	Pages.
Chambres et dépôts de sûreté	xci
 Cinquième partie. — Dépôt des condamnés aux travaux forcés.	
Tableau I. — Mouvement de la population.	xciii
Tableau I bis. — Départs pour la Nouvelle-Calédonie ou la Guyane	Ibid.
Tableaux II à X. — Composition de la population au 31 décembre 1887	xciv
Tableau XI. — Répartition des détenus d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail	xcv
Tableau XII. — Degré d'instruction	Ibid.
Tableau XIII. — Grâces, commutations et réductions de peine. .	Ibid.
Tableau XIV. — État disciplinaire	Ibid.
Tableaux XV à XVII. — État sanitaire	Ibid.
Tableaux XVIII à XX. — Travail. — Emploi du pécule	xcvi
Tableaux XXI et XXII. — Répartition des journées de détention .	
— Répartition de la population suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.	Ibid.

TABLEAUX

I

Transfèremens par les voitures cellulaires des détenus et condamnés de toutes catégories.

Nos des tableaux.		Pages.
I.	— Répartition, par catégorie, des individus transférés (Hommes et jeunes garçons).	2
I bis.	— Répartition, par catégorie, des individus transférés (Femmes et jeunes filles)	6
II.	— Répartition des étrangers expulsés du territoire français et transférés aux frontières.	10

II

Maisons centrales de force et de correction et pénitenciers agricoles.

I.	— Mouvement général d'entrée et de sortie	12
II.	— Répartition de la population suivant la juridiction et la pénalité	18
III.	— Répartition par catégorie suivant les crimes ou délits qui ont motivé la condamnation (Hommes).	22
III bis.	— Répartition par catégorie suivant les crimes ou délits qui ont motivé la condamnation (Femmes).	30
IV.	— Répartition par département	38
V.	— Condamnés étrangers; répartition par nationalité et catégorie pénale.	46

Nos des Tableaux.		Pages.
VI.	— Répartition suivant l'âge des condamnés et la durée de la captivité	50
VII.	— État civil des condamnés (Répartition suivant l').	54
VIII.	— Religion (Répartition suivant la)	57
IX.	— Métiers et professions exercés par les condamnés avant leur condamnation (Hommes)	60
IX bis.	— Métiers et professions exercés par les condamnées avant leur condamnation (Femmes)	70
X.	— Renseignements relatifs aux antécédents judiciaires, à la relégation et à l'interdiction de séjour	74
XI.	— Division des condamnés d'après les parts à eux attribuées sur le produit du travail	78
XII.	— État de l'instruction des condamnés à leur entrée dans l'établissement	84
XIII.	— Mouvement de l'école, résultats de l'enseignement pendant l'année. — Bibliothèques	86
XIV.	— Grâces. — Commutations. — Réductions de peines. — Récompenses	90
XV.	— État disciplinaire.	94
XVI.	— Nombre et proportion des entrées à l'infirmerie, des journées d'infirmerie et des décès	102
XVII.	— Nature des maladies qui ont motivé l'admission à l'infirmerie.	104
XVIII.	— Nature des maladies qui ont causé la mort	108
XIX.	— Malades admis aux infirmeries et classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité et l'état de santé au moment de l'entrée dans l'établissement. — Hommes (France)	112
XIX bis.	— Id. (Algérie)	114
XX.	— Mêmes renseignements. — Femmes (France)	116
XX bis.	— Id. (Algérie)	118
XXI.	— Malades décédés dans les infirmeries et classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité et l'état de santé au moment de l'entrée dans l'établissement. — Hommes (France)	120
XXI bis.	— Mêmes renseignements. — Hommes (Algérie)	122
XXII.	— Mêmes renseignements. — Femmes (France)	124
XXII bis.	— Id. (Algérie)	126
XXIII.	— Aliénés, épileptiques, suicides.	128
XXIV.	— Industries exploitées (par établissement). — Produit de la main-d'œuvre; produit par journée de travail	134
XXV.	— Récapitulation du produit du travail dans tous les établissements par industrie	160
XXVI.	— Récapitulation du nombre des travailleurs et des produits du travail, par établissement	166
XXVII.	— Répartition des produits de la main-d'œuvre	168

Nos des Tableaux.		Pages
XXVIII.	— Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1887	170
XXIX.	— Dépenses des condamnés sur leur pécule	174
XXX.	— Renseignements sur les individus libérés ou graciés pendant l'année 1887	178
XXXI.	— État de l'instruction des libérés.	182
XXXII.	— Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition	184
XXXIII.	— Répartition de la population au 31 décembre 1887, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition	186

III

Établissements d'éducation correctionnelle.

I.	— Mouvement d'entrée et de sortie, par établissement, pendant l'année 1887. — Effectif au 31 décembre 1887	190
II.	— Répartition de la population au 31 décembre 1887, suivant la durée de la peine ou de la correction.	202
III.	— Répartition suivant la nature des crimes et délits, et suivant les juridictions.	208
IV.	— Id. suivant les départements où les enfants ont été jugés	214
V.	— Id. suivant l'âge des jeunes détenus	220
VI.	— Répartition de la population au 31 décembre 1887, d'après l'état civil et la situation des familles des jeunes détenus.	226
VII.	— Id. suivant la religion	228
VIII.	— Id. antécédents judiciaires	230
IX.	— Id. suivant l'état de l'instruction professionnelle et scolaire au moment de l'entrée dans l'établissement.	232
X.	— Résultats de l'enseignement pendant l'année 1887. — Cours spéciaux. — Bibliothèques.	234
XI.	— État religieux, moral et disciplinaire, pendant l'année 1887	238
XII.	— État sanitaire.	242
XIII.	— Renseignements sur le travail pendant l'année 1887	246
XIV.	— Récapitulation des renseignements sur le travail pendant l'année 1887	272
XV.	— Renseignements sur les jeunes détenus libérés ou graciés pendant l'année 1887	278
XVI.	— État de l'instruction des libérés	284

IV

Maisons d'arrêt, de justice et de correction. — Chambres et dépôts de sûreté.

Nos des Tableaux.		Pages.
I.	— Mouvement général d'entrée et de sortie. Effectif au 31 décembre 1887. — Hommes et jeunes garçons.	292
I bis.	— Mouvement général d'entrée et de sortie. Effectif au 31 décembre 1887. — Femmes et jeunes filles.	312
II.	— Répartition de l'effectif au 31 décembre 1887 (population moyenne ; population maxima)	332
III.	— Renseignements sur l'état sanitaire.	354
IV.	— Renseignements sur les aliénés et les épileptiques	358
V.	— État disciplinaire.	368
VI.	— Résultats de l'enseignement	376
VII.	— Industries exercées ; produit du travail.	382
VIII.	— Répartition du produit du travail. Nombre des travailleurs et des inoccupés au 31 décembre 1887	392
	<i>Tableau unique.</i> — Chambres et dépôts de sûreté (Mouvement de la population)	396

V

Dépôt des condamnés aux travaux forcés de Saint-Martin-de-Ré.

I.	— Mouvement général d'entrée et de sortie pendant l'année 1887	402
I bis.	— Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane	Ibid.
II.	— Répartition des condamnés entrés pendant l'année 1887, suivant la juridiction et la pénalité.	403
III.	— Nature des crimes qui ont motivé la condamnation	Ibid.
IV.	— Répartition par département	404
V.	— Condamnés étrangers	405
VI.	— Répartition suivant l'âge	Ibid.
VII.	— Répartition suivant l'état civil.	Ibid.
VIII.	— — suivant la religion	Ibid.
IX.	— Métiers et professions exercés par les condamnés avant leur entrée	406
X.	— Récidivistes.	407
XI.	— Parts attribuées aux détenus sur le produit du travail.	Ibid.
XII.	— État de l'instruction des condamnés à leur entrée dans l'établissement	Ibid.
XIII.	— Grâces. — Commutations. — Réductions de peine	408
XIV.	— État disciplinaire.	Ibid.
XV.	— Maladies	410
XVI.	— Décès dans les infirmeries.	412
XVII.	— Aliénés. — Épileptiques. — Suicides	414
XVIII.	— Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs. — Produits	415

Nos des Tableaux.		Pages.
XIX.	— Répartition des produits de la main-d'œuvre	416
XX.	— Dépenses des condamnés sur leur pécule	Ibid.
XXI.	— Répartition des journées de détention.	418
XXII.	— Répartition de la population au 31 décembre 1887, suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc.	Ibid.

VI

Renseignements divers relatifs au personnel.

I.	— Personnel des maisons centrales, des pénitenciers agricoles et du dépôt de forçats, des colonies publiques de jeunes détenus. — Renseignements divers	420
II.	— Personnel des maisons d'arrêt, de justice et de correction. — Renseignements divers	424

RAPPORTS, DÉCRETS, ARRÊTÉS, CIRCULAIRES ET INSTRUCTIONS. — ANNÉE 1887

6 Janvier.	— Circulaire relative au paiement de l'indemnité de vivres accordée aux gardiens-chefs, agents et surveillantes laïques.	431
19 Janvier.	— Note. — État, à fournir mensuellement, des condamnés à la relégation détenus dans les prisons départementales.	434
25 Janvier.	— Décret classant la maison d'arrêt, de justice et de correction de Chaumont (Haute-Marne) comme établissement affecté à l'emprisonnement individuel.	436
31 Janvier.	— Note de service prescrivant l'exécution des mesures propres à prévenir les évasions et l'enquête à faire en cas d'évasion ou tentative d'évasion.	Ibid.
9 Février.	— Note de service et circulaire concernant le régime et la discipline des établissements pénitentiaires privés affectés à l'éducation pénitentiaire.	437
17 Février.	— Note de service interdisant, sauf circonstances tout-à-fait exceptionnelles, les avances faites au personnel par la caisse des établissements pénitentiaires.	438
17 Février.	— Note de service rappelant certaines précautions à prendre pour prévenir les évasions et tentatives d'évasion.	439
28 Février.	— Note de service prescrivant, le cas échéant, aux dossiers des relégables, la mention que ces derniers tiraient habituellement leur subsistance de jeux illicites ou de la prostitution d'autrui.	Ibid.
1 ^{er} Mars.	— Note de service. — État à fournir : par trimestre des détenus proposés pour la libération conditionnelle ; et par mois des détenus libérés ou qui ont obtenu une remise de peine.	440

	Pages.
2 Mars. — Circulaire indiquant l'esprit et la méthode qui doivent présider au travail des grâces pour 1887 afin de concorder avec le système de la libération conditionnelle.	440
7 Mars. — Circulaire relative au fonctionnement du nouveau système des signalements anthropométriques.	444
21 Mars. — Note de service. — État nominatif des mineurs de 16 ans, condamnés à l'emprisonnement ou envoyés en correction en 1886	446
14 Avril. — Note prescrivant de signaler aussitôt le jugement, tout enfant au-dessous de 12 ans, envoyé en correction.	450
15 Avril. — Circulaire. — Demande des propositions de mise en liberté provisoire des pupilles pour l'année 1887.	Ibid.
26 Avril. — Note de service. — Mesures à prendre contre les émanations du gaz d'éclairage dans les dortoirs.	459
27 Avril. — Note de service. — Ronde de surveillance à faire dans toutes les parties de la prison, même dans celles affectées spécialement à l'entrepreneur	Ibid.
4 Mai. — Note. — Les greffes de chaque prison doivent être munis des imprimés nécessaires aux inspecteurs généraux.	460
14 Mai. — Convention entre l'État et l'entrepreneur des services économiques en vue d'assurer le fonctionnement de la maison d'éducation pénitentiaire de Fougèreuse.	Ibid.
24 Mai. — Circulaire autorisant, s'il y a lieu, la délivrance d'un livret d'ouvrier aux pupilles libérés.	463
1 ^{er} Juin. — Note. — État des condamnés à une peine n'excédant pas un an et un jour classés d'après leur situation pénale.	464
2 Juin. — Note. — État des condamnés à une peine n'excédant pas un an et un jour et n'ayant précédemment subi que des condamnations de courte durée.	465
5 Juin. — Note de service. — Travaux d'entretien ordinaire des bâtiments des maisons centrales en entreprise.	466
16 Juin. — Note ayant pour but la centralisation au chef-lieu de chaque circonscription des condamnés à la relégation	Ibid.
18 Juin. — Circulaire prescrivant la fourniture de pièces destinées à faciliter le recouvrement, sur les condamnés libérés, des amendes et frais de justice.	467
21 Juin. — Note de service en vue du règlement des indemnités afférentes à l'examen médical des relégables.	471
27 Juin. — Rapport au Président de la République tendant au rattachement de l'administration et du contrôle des prisons de la Seine au ministère de l'intérieur.	472
27 Juin. — Décret de rattachement.	473
13 Juillet. — Circulaire. — Promotions dans le personnel à l'occasion de la Fête nationale.	475
23 Juillet. — Lettre au sujet du règlement des frais de voyage ou indemnités de déplacements des membres des commissions médicales des relégables.	476
30 Juillet. — Circulaire. — Demandes d'état des relégables maintenus dans les prisons ordinaires.	477
1 ^{er} Août. — Décret classant la maison d'arrêt et de correction de	

	Pages.
Sarlat (Dordogne) comme établissement affecté à l'emprisonnement individuel.	479
1 ^{er} Août. — Décret classant la maison d'arrêt de justice et de correction de Nice comme établissement affecté à l'emprisonnement individuel.	Ibid.
8 Août. — Note de service. — Modifications apportées à l'état mensuel des cellules et cachots.	480
14 Août. — Décret allouant une somme de 35.000 francs au département de l'Ariège pour l'appropriation comme établissement affecté à l'emprisonnement individuel de la maison d'arrêt de justice et de correction de Foix (Ariège).	Ibid.
20 Août. — Circulaire. — Demande de renseignements et avis sur diverses questions intéressant le service et le personnel de l'administration pénitentiaire.	481
22 Août. — Note au personnel à l'occasion de la promotion de Monsieur Herbette dans la Légion d'honneur. — Projet de caisse de prévoyance	486
26 Août. — Circulaire concernant le patronage des libérés. Demande de subvention faite aux conseils généraux par la société générale de patronage.	Ibid.
31 Août. — Note. — Rappel d'instructions relatives aux évasions et tentatives d'évasion	488
3 Septembre. — Circulaire prescrivant le mode de procéder pour le remboursement des avances faites par l'entreprise des services économiques.	Ibid.
3 Septembre. — Note de service. — Application de l'article 8 de la loi du 27 mai 1885 en ce qui concerne les jeunes détenus récidivistes	489
3 Septembre. — Circulaire. — Rappel des instructions concernant le personnel des colonies et maisons pénitentiaires privées.	490
15 Septembre. — Note de service. — Application des mesures concernant les rondes de surveillance dans les locaux servant de magasins aux entrepreneurs.	491
24 Octobre. — Circulaire. — Répartition du personnel de surveillance des établissements pénitentiaires.	492
29 Octobre. — Circulaire. — Situation et emploi des crédits afférents aux travaux de bâtiment des maisons centrales.	493
29 Octobre. — Circulaire. — Demandes de renseignements sur le service des cultes en divers établissements pénitentiaires	495
1 ^{er} Décembre. — Cahier des charges concernant l'adjudication des services économiques des établissements pénitentiaires du département de la Seine (1 ^{re} circonscription pénitentiaire).	496
I. — Objet et conditions de l'entreprise.	Ibid.
II. — Services d'alimentation.	
Nourriture des détenus valides.	499
Régime des malades	502
Vivres de captivité supplémentaires etseveircne	505
III. — Service de lingerie, literie et vestiaire.	507
IV. — — d'hygiène, blanchissage, propreté	511

	Pages.
V. — Service de chauffage et éclairage	514
VI. — Mobilier et fournitures diverses.	516
VII. — Travail et tarifs de main-d'œuvre	518
VIII. — Dispositions générales.	522
Prise en charge par l'entrepreneur général de traités en cours	527
Complément du cahier des charges:	
Auxiliaires, chauffage, ventilation.	529
Objets à prendre en charge (la Santé, Sainte-Pélagie et Grande-Roquette)	530
Création éventuelle de quartiers cellulaires à la Santé, Sainte-Pélagie et la Grande-Roquette	531
Objets à fournir aux détenus soumis à l'emprisonnement individuel	Ibid.
Service d'alimentation et autres des mêmes détenus.	532
Service spéciaux au Dépôt et à Conciergerie.	533-540
Service de l'infirmerie centrale.	540
Détenus condamnés pour faits politiques.	544
Création de quartiers communs. — Éclairage spécial (Mazas).	545
Quartiers des condamnés à mort (Grande-Roquette).	546
Dispositions spéciales à la Petite-Roquette.	547
Renseignements et chiffres à l'appui:	
Population et État sanitaire.	555
Chauffage et éclairage. — Travaux industriels.	556
Résumé de la gestion économique en 1886.	558
Traités et marchés en cours.	560
Redevance des cantiniers.	564
8 Décembre. — Affiches annonçant pour le 10 janvier 1888 l'adjudication des services économiques des prisons de la Seine, et relatant les conditions principales du cahier des charges. — Circulaire d'envoi et instructions relatives à la publicité de cette adjudication.	565
29 Décembre. — Ordre de service au personnel	568